Interférences possibles entre la langue 1ère et le français

L'ukrainien a un système de déclinaison (7 cas) et n'utilise pas d'article devant un nom.

L'élève aura donc tendance à ne pas utiliser d'article en français.

L'ordre des mots dans la phrase est assez souple. Les formes 'sujet – verbe – objet' ou 'objet – verbe – sujet' ou 'verbe – objet – sujet' sont correctes.

La structure grammaticale de la langue 1ère sera, dans un premier temps, transposée en français. Exemple : la phrase 'Peux-tu me passer du sel ?' pourra être transposée en : 'donne, s'il te plaît, sel'.

Les voyelles nasales et les sons correspondant aux lettres é, eu, e et u n'existent pas.

Difficulté à distinguer à l'oral la différence entre les mots pur/pour/peur ou vain/vent/vont et donc à les prononcer. A l'école, des exercices de discrimination auditive et de prononciation sont disponibles sur la BRNE FLE/FLS.

L'ukrainien s'écrit avec l'alphabet cyrillique (avec 33 lettres).

L'apprentissage de l'alphabet latin sera peut-être nécessaire (selon connaissances acquises antérieurement dans d'autres langues).

Adapté de: